

qui ont dû fermer pendant les confinements, **jusqu'au 30 avril 2021**. Le coupon orange, est utilisable dans les commerces de Créon que la réglementation avait autorisés à rester ouverts, à l'exception des deux grandes surfaces Carrefour et Leader Price.

Si vous estimez ne pas avoir besoin de ces coupons, venez les retirer en mairie. Vous au-

rez alors la possibilité de les remettre à toute personne de votre choix ou de les déposer au centre communal d'action sociale (CCAS).

La solidarité, c'est aussi un geste pour nos concitoyens qui en ont besoin.

Nous vous attendons en mairie pour le retrait de vos coupons, la mobilisation de tous est nécessaire pour la réussite de cette opération.

S E R V I C E

VENTE

À vendre TWINGO 2007 jaune, 40 000 km, entretien garage, 1ère main, 4 000€.

Tél. : 06 18 06 67 88

AUTRES

Trouvé vélo à Créon.

Tél. : 07 81 92 18 22

EMPLOI

Le Château La Peyruche à Langoiran recherche un ouvrier viticole en contrat CDD saisonnier.

Tél. : 05 56 67 36 01 - 06 60 40 63 67

TENIR
Ensemble



FACE AU VIRUS, CHAQUE GESTE COMPTE.

1833
VENDREDI
02 AVRIL 2021

CRÉON

H E B D O
V O T R E H E B D O M A D A I R E D E P R O X I M I T É



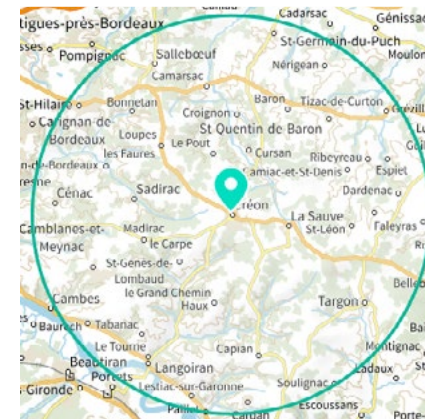
RECONFINEMENT DU 3 AVRIL AU 2 MAI

Pour faire face à l'évolution de la situation, le Président a décidé l'extension à l'ensemble du pays des mesures restrictives qui étaient appliquées dans les 19 départements sous surveillance renforcée, **du 3 avril au 2 mai** :

- **Couvre-feu de 19h à 6h**
- **Télétravail (préférentiel)**
- **Fermeture de certains commerces**
- **Pas de déplacements inter-régionaux après le 5 avril, sauf motif impérieux**
- **Pas de déplacement entre 6h et 19h au-delà de 10 km de domicile, sauf motif impérieux**

// Attestation de déplacement //

Une nouvelle version de l'attestation de déplacement dérogatoire sera disponible prochainement sur le site internet du Gouvernement. Elle comprend plusieurs motifs, en fonction de la distance au-delà de 10 km ou aux horaires du couvre-feu.



// Vaccination //

La vaccination va s'accélérer en France. Les 1700 centres de vaccination ouverts accueilleront dès le 16 avril les plus de 60 ans et à compter du 15 mai les plus de 50 ans. Les rendez-vous seront ensuite ouverts à la mi-juin aux moins de 50 ans.

Des centres de vaccination supplémentaires sont en cours d'ouverture en Gironde.

Nous vous communiquerons très prochainement des informations précises sur la prochaine ouverture d'un centre de vaccination à Sadirac.

// Un calendrier scolaire adapté //

À partir du 5 avril : fermeture des crèches, écoles maternelle et élémentaire, collèges et lycées avec une mise en place de cours en distanciel.

Du 12 au 23 avril : les vacances de printemps auront lieu en simultané.

À partir du 26 avril : rouverture des écoles et cours en distanciel pour les collèges et lycées.

À partir du 3 mai : rouverture en présentiel des collèges et lycées.

// Commerces demeurant ouverts //

Les magasins autorisés à poursuivre leur activité sont les commerces ouverts lors des deux premiers confinements (supermarchés, boulangers, bouchers, ...), ainsi que les librairies, les disquaires, les salons de coiffure, les magasins de bricolage, les magasins de plantes et de fleurs, les chocolatiers, les cordonniers, les concessions automobiles et les agences immobilières pour les visites de biens.

Retrouvez toute la liste sur www.gouvernement.fr

🕒 INSCRIPTIONS - ÉCOLES PUBLIQUES

Les dossiers d'inscription pour les enfants déjà scolarisés ont été distribués en classe et sont à déposer au service périscolaire avant le 30 avril.

Pour l'entrée en maternelle, en élémentaire et les nouveaux arrivants, les inscriptions se font **du 6 au 30 avril au service périscolaire aux horaires d'ouverture de la mairie de Créon**.

+ d'infos : 05 57 34 54 68

🕒 TOUS AU COMPOST

Pour vous aider à découvrir le compostage et ses bienfaits, vous accompagner dans vos choix de solutions, le SEMOCTOM participe **du 27 mars au 10 avril 2021** à la grande quinzaine nationale au travers d'animations locales, de mise à disposition de compost dans les déchetteries ou encore de conseils et tutoriels sur les réseaux sociaux.

Au programme : mise à disposition de compost le **samedi 3 avril à partir de 9h à la déchetterie de Bégué, Saint Léon et Saint Germain-du-Puch** et une formation au compostage avec l'association *Pensée de 9h30 à 13h30 à Carignan-de-Bordeaux*, sur inscription : prevention@semoctom.fr,

Le SEMOCTOM met à disposition, toute l'année, un kit de compostage composé d'un composteur de 400L et un mélangeur moyennant une participation de 10,50€.

+ d'infos : 05 57 34 53 20



🕒 POINT INFORMATION VACANCES (PIV)

La Cabane à Projets met en place un PIV en collaboration avec la CAF de la Gironde.

Grâce à ce dispositif, les familles allocataires de la CAF (*dont le quotient familial est inférieur à 600€ ou 1 000€ sous conditions*) pourront s'informer, être conseillées et préparer leurs vacances.

Un accueil se fera sur rendez-vous avec les allocataires jusqu'au 31 juillet 2021.

+ d'infos et prise de rendez-vous : 05 57 34 42 55 ou contact@lacabaneaprojets.fr

🕒 CAMPAGNE DE VACCINATION // COVID-19

Depuis le 16 mars, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de de Créon a accompagné les Créonnaises et Créonnais isolés de plus de 75 ans pour se faire vacciner.

Grâce à ce service, 40 personnes ont reçu leur première injection et elles seront emmenées mi-avril pour recevoir la deuxième injection.

+ d'infos : 05 57 34 54 67

🕒 PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

Depuis le 15 mars, la mairie de Créon four-

nit gratuitement des pièges et des appâts spécialisés aux Créonnaises et Créonnais.

À ce jour, plus de 200 foyers sont venus retirer un piège à frelon à l'accueil de la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois), à raison d'un piège par foyer.

Ils doivent être installés dès à présent et jusqu'à fin juin pour assurer leur efficacité optimale et retirés passé cette période afin de limiter la capture d'autres espèces.

🕒 CONCOURS DU ROSIER 2021

Suite aux annonces du gouvernement, les inscriptions au concours sont maintenues et la date reste à préciser en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Pour rappel, le concours est ouvert à tous les **garçons créonnais âgés de 12 à 16 ans**.

Le stage artistique gratuit se déroulera sur 2 jours à la ludothèque Kaléidoscope et sera animé par Aurélie Cantau, enseignante en Arts plastiques.

Le thème pour cette année : " LIBERTÉ ". À base de graffitis, dessins, marqueurs, peinture, feutre, ... (l'ensemble du matériel leur sera fourni).

Pour y participer : merci de contacter au plus tard le vendredi 9 avril par téléphone au 05 57 34 54 54 ou par mail à contact@mairie-creon.fr.

Attention, le nombre de places est limité !

🕒 TOUS SOLIDAIRES AVEC LES COMMERCES DE CRÉON

La commune invite les Créonnaises et les Créonnais à consommer dans les commerces locaux avec les coupons solidaires.

Pour utiliser les coupons, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et une carte d'identité, un carnet de coupons (un carnet par foyer) d'une valeur de 20€ vous sera remis.

À ce jour, plus de 900 foyers sont venus retirer gratuitement leur carnet (de 4 coupons d'une valeur unitaire de 5€).

Les 4 coupons peuvent actuellement être dépensés dans les commerces de Créon

P R A T I Q U E

🕒 CRÉON HEBDO

Prochaine parution du Créon Hebdo le **vendredi 9 avril 2021**.

🕒 RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le **mardi 6 avril à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades"**. Publicité assurée par la retransmission sur la Web TV citoyenne : www.telecanalcreon.fr

🕒 SITUATION SANITAIRE

Retrouvez l'ensemble des mesures sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

🕒 TOILETTES - RUE GEYNET

Les nouvelles toilettes publiques situées dans la rue Geynet ont été installées. Elles seront à nettoyage automatique et adaptées aux personnes à mobilité réduite, elles seront utilisables prochainement.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

La mairie reste ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 9h à 12h et sera **fermée au public les samedi 3, 10, 17, 24 avril et 8, 15 et 22 mai**.

MAIRIE DE CRÉON

50, place de la Prévôté
BP 49 - 33670 Créon
Tél. : 05 57 34 54 54 - contact@mairie-creon.fr

S . E . M . O . C . T . O . M .

🕒 ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : lundi
- Secteur Sud : jeudi
- Centre-ville : lundi et jeudi

🕒 TRI SÉLECTIF

• SECTEUR NORD & CENTRE-VILLE

Mardi (semaine paire)

• SECTEUR SUD

Mardi (semaine impaire)

Le plan détaillé est disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semoctom.com.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME: BAT.GRAPHIC À CRÉON - IMPRESSION: STUDIO EN VUE À CRÉON
CRÉDITS PHOTO : SEMOCTOM - GOUVERNEMENT

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK